



Anne MAILLOU

Praticienne et Formatrice



- Membre de la FFMBE (Fédération Française Massage-Bien-Etre)
- Thérapeute Agréé ASCA international
- Fondatrice et gestionnaire de sa propre entreprise, après plus de dix ans d'expérience dans ce domaine.

Riche de nombreuses formations dans l'art du massage, d'expériences en Spa, en événementiel, en manifestations sportives, à domicile, et auprès des personnes à mobilité réduite. C'est par le biais de nombreux voyages au cœur de l'Asie qu'Anne s'est enrichie de la culture du massage. Toutes ces expériences lui ont permis de développer son sens créatif et d'approfondir ses techniques en créant des protocoles uniques comme le massage 5 en 1 pour des séances extrêmement complètes.

C'est l'art des techniques du bien-être dans son ensemble qu'Anne propose de vous transmettre et non une simple gestuelle mécanique.

Pourquoi formatrice ?

Pour transmettre ma passion, mon expérience et mon savoir-faire auprès des professionnels du bien-être, des esthéticiennes, des particuliers et des personnes passionnées, désireuses comme moi de partager cet Art. Développer ainsi mon sens de la formation est pour moi une source de motivation extraordinaire.

Bienvenue à toutes et à tous dans le « Monde du Massage-Bien-être ».

Anne Maillou



Le Bien-être pour Tous

FORMATIONS

Aux Techniques corporelles de Bien-Etre

Ces formations visent à donner aux stagiaires un savoir-faire et un savoir-être des plus complets afin de pouvoir apporter l'essentiel tant en pratique qu'en théorie et de permettre d'acquérir des connaissances fondamentales nécessaires aux métiers de la relaxation.

Devenir praticien(ne) en massage bien-être demande rigueur et exigence pour apprendre les bases nécessaires de ce métier et c'est avant tout une passion.

Si vous ne faites pas partie de ces privilégiés qui sont nés avec ce don, dépassez vos limites et apprenez comment ces techniques peuvent devenir une partie intégrante de votre vie.

Après un total de 200 heures de formation (minimum requis pour adhérer à la F.F.M.B.E.), vous pourrez accéder directement **au titre de praticien en massage de bien-être**, être présent sur la liste national des praticiens de la Fédération, bénéficier d'une assurance responsabilité civile professionnelle (A.R.C.P.) et d'une protection juridique adaptée.

Un certificat de stage est délivré au stagiaire qui a suivi entièrement le stage 206h et démontré la maîtrise des techniques enseignées. Vous devez avoir effectué au moins 50h d'entraînement et avoir suivi l'ensemble des journées pratiques, théoriques et de supervision.
Attestation de formation délivrée en fin de stage.